

Infos Municipales

Principaux points étudiés en séance du Conseil Municipal du 6 juin 2024

- Tarifs périscolaires année scolaire 2024-2025
- Dissolution du SIVOM du canton de Hédé-Bazouges
- Avis préalable d'une vente immobilière d'un bien du CCAS
- Information liaison cycliste bourg-gare
- Information urbanisme : PLUi
- Information sur la zone de revitalisation rurale (ZRR)

Horaires d'ouverture des services municipaux

Mairie : du 8 juillet au 17 août inclus, ouverture au public du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et fermeture le samedi matin. La mairie sera également fermée le **vendredi 16 août**.

Bibliothèque : pendant les vacances scolaires, ouverture les mercredis de 15h00 à 19h00 et le samedi de 10h30 à 12h30.



Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) : enquête publique du 24 juin au 25 juillet 2024

Initié en 2018, le PLUi définit les principes d'évolution du territoire de la Bretagne romantique à l'horizon 2035 et à l'échelle des 25 communes. Depuis une première étape de validation fin février, le projet est adressé aux communes et personnes publiques associées qui ont émis leurs avis.

Une enquête publique est mise en place **du 24 juin au 25 juillet 2024** pour permettre aux citoyens qui le souhaitent de s'exprimer sur le projet.

Réunis autour de ce projet transversal, les élus du territoire travaillent à la définition d'une stratégie commune d'aménagement du territoire adaptée aux enjeux communaux et aux besoins des habitants.

Il porte une ambition collective autour de la préservation du cadre de vie et de l'environnement naturel, du développement de l'activité économique ou encore de l'attractivité du territoire, avec notamment l'ambition d'accueillir 5 500 nouveaux habitants d'ici 2035 impliquant la construction de 2 750 logements sur la période 2023-2035.

Il s'agit d'un document unique qui remplacera les documents d'urbanisme actuels des communes (cartes communales, PLU...) et harmonisera les règles d'urbanisme sur l'ensemble du territoire.

Cette approche intercommunale a pour intérêt de renforcer la cohérence territoriale autour des bassins de vie du territoire en consolidant la solidarité au travers de moyens mutualisés plus économes.

Le document détaille ainsi les classements des différents terrains (agricole, habitat, économie, commerce, naturel, etc.) commune par commune et les règles de construction applicables à chaque zone (hauteur, volume, règles architecturales, aspect paysager, stationnement etc.).

Entre mars et mai 2024, les 25 communes de l'intercommunalité ont émis un avis sur le projet de PLUi au sein de leurs conseils municipaux respectifs. Les personnes publiques associées et partenaires institutionnels (Exemples : services de l'Etat, Chambre d'Agriculture, Région Bretagne, Département d'Ille-et-Vilaine...) ont également été consultés.

L'ensemble de ces avis sont consultables dans le dossier d'enquête publique.

Comment donner son avis ?

Pendant une trentaine de jours, du lundi 24 juin au jeudi 25 juillet, vous pouvez consulter le dossier complet à partir du 24 juin :

- Sur le site Internet de la Communauté de communes dédiée au PLUi :

<https://urbanisme.bretagneromantique.fr/enquete-publique/>

- Sur le site du registre dématérialisé :

<https://www.registre-dematerialise.fr/5413>

- Sur un poste informatique dédié au siège communautaire situé à La Chapelle-aux-Filtzméens
- Au format papier dans 8 lieux de permanences répartis sur le territoire : Siège de la Communauté de communes Bretagne romantique à La Chapelle-aux-Filtzméens ; Mairie de Tinténiac ; Mairie de Combourg ; Mairie déléguée de Lanhélin (Mesnil Roc'h) ; Mairie de La Baussaine ; Mairie de Cuguen ; Mairie de Dingé et Mairie de Pleugueneuc.

Les permanences PLUi à Dingé se dérouleront à la Mairie le vendredi 5 juillet et le mardi 9 juillet de 9h00 à 12h00.



Un document simplifié du PLUi est consultable dans les autres communes du territoire.

Les citoyens et acteurs du territoire peuvent formuler leurs observations par différents moyens :

- Par écrit au sein des registres dans les 8 lieux de permanence cités ci-dessus aux jours et horaires d'ouverture ;
- Par écrit et par oral auprès de la commission d'enquête qui assurera des permanences tout au long de ce mois. Dates et lieux de permanences à retrouver ci-dessous ;
- Par voie postale à l'attention de Monsieur le Président de la Commission d'enquête Communauté de communes Bretagne romantique - 22, Rue des Coteaux - 35190 LA CHAPELLE-AUX-FILTZMEENS ;
- Par courriel à l'adresse suivante : enquete-publique-5413@registre-dematerialise.fr ;
- Par registre dématérialisé à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/5413> .

Les observations sont publiques et accessibles à tous.

Prochaines étapes :

Au terme de l'enquête publique, la commission d'enquête établira un rapport sur le déroulement de l'enquête ainsi que des conclusions sur le projet de PLUi. Ensuite, la Communauté de communes compilera ces avis et observations pour enrichir le projet de PLUi. En définitive, le projet de PLUi modifié sera soumis au vote du conseil communautaire pour approbation en fin d'année 2024.



DU 24 JUIN AU 25 JUILLET 2024

Prenez part à l'**ENQUÊTE PUBLIQUE** du

Plan Local d'Urbanisme intercommunal



Quand rencontrer les commissaires enquêteurs ?

- La Chapelle-aux-Filtzméens**
Communauté de communes et siège de l'enquête publique
 - Le lundi 24 juin de 09h à 12h
 - Le jeudi 25 juillet de 09h à 12h
- Mairie de Tinténiac**
 - Le lundi 24 juin de 14h à 17h
 - Le vendredi 19 juillet de 09h à 12h
- Mairie déléguée de Lanhélin (Mesnil Roc'h)**
 - Le jeudi 27 juin de 9h à 12h
 - Le mardi 9 juillet de 14h à 17h
- Mairie de Combourg**
 - Le jeudi 4 juillet de 14h à 17h
 - Le mardi 16 juillet de 14h à 17h
- Mairie de La Bausserie**
 - Le vendredi 5 juillet de 14h à 17h
 - Le lundi 22 juillet de 9h à 12h
- Mairie de Cuguen**
 - Le jeudi 27 juin de 14h30 à 16h30
 - Le jeudi 4 juillet de 9h à 12h
- Mairie de Dingé**
 - Le vendredi 5 juillet de 9h à 12h
 - Le mardi 9 juillet de 9h à 12h
- Mairie de Pleugueneuc**
 - Le mardi 16 juillet de 9h à 12h
 - Le lundi 22 juillet de 14h à 17h

Centre communal d'action sociale (CCAS)

Le CCAS recrute pour l'été : vous recherchez un job d'été ? Le CCAS recrute : le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile recherche un(e) remplaçant(e) pour le poste d'aide à domicile pour les congés annuels du mois d'août.

Permis B et véhicule obligatoire. Les missions qui pourront être confiées sont : du service à la personne en priorité, de l'aide à l'habillage et au déshabillage, la préparation et l'aide à la prise des repas, l'entretien du linge, de l'aide à la toilette simple et le ménage. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le CCAS au 02 99 45 01 62 ou par email à : mairie.ccas@dinge.fr

Recensement plan canicule : nous invitons les personnes isolées, âgées de plus de 65 ans ou porteur d'un handicap à s'inscrire sur le registre des personnes isolées. Le CCAS est compétent pour constituer ce registre afin d'identifier et de localiser au mieux les personnes les plus vulnérables que ce soit par leur âge, leur handicap, ou leur isolement pour permettre, en cas de nécessité, l'intervention des services sanitaires et sociaux dans les meilleures conditions.

Ce registre permet notamment de prendre contact avec les personnes isolées en cas d'événement climatique (tempête, canicule, catastrophe naturelle, pandémie...). Vous pouvez vous inscrire également si vous êtes porteur de dispositif médical nécessitant un branchement électrique (respirateur, oxygène...)

Un formulaire est à compléter, l'inscription peut se faire par le bénéficiaire lui-même ou par un tiers (voisins, famille...). La radiation de ce fichier est possible à tout moment sur demande écrite au CCAS, le fichier respecte le RGPD (Règlement général pour la protection des données). Inscriptions auprès du CCAS au 02.99.45.09.13 ou mairie.ccas@dinge.fr.

Inscription services périscolaires école publique Anne Sylvestre

Les dossiers d'inscriptions pour la rentrée 2024/2025 concernant la restauration scolaire et la garderie à l'école publique Anne Sylvestre vous ont été transmis fin juin, ils sont également à votre disposition via le lien ci-dessous : <https://dinge.fr/dossier-inscription-restaurant-scolaire-et-garderie-2024-2025/>. Merci de transmettre le dossier à l'accueil de la Mairie ou de le déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie **avant le 20 juillet**. La rentrée scolaire se déroulera le **lundi 2 septembre 2024**. Des animations sportives ou de loisirs créatifs sont proposées aux enfants et encadrées par des animateurs professionnels sur le temps du midi.



Forum des Associations

Le forum des associations aura lieu le **samedi 7 septembre 2024**, de 10h à 12h30, à la salle de sport.

Les actions des Comités

Rejoignez les comités consultatifs

Vous souhaitez agir pour votre commune ? Devenez membre d'un comité consultatif ! Rejoignez un ou plusieurs comités consultatifs pour proposer des projets et exprimer vos idées. Quatre comités consultatifs composés d'élus et de citoyens, vous accueillent sur les thématiques suivantes :

- Environnement, Développement Durable et Espace Rural
- Vie Associative et Sportive
- Jeunesse et Culture
- Lien Social et Solidarité

Inscrivez-vous en contactant la mairie **avant le samedi 7 septembre 2024** par téléphone au 02.99.45.01.62 ou par email à mairie@dinge.fr

Comité lien social et solidarité

Chantons ensemble : pour nos aînés, « Chantons ensemble » est un moment partagé en chansons, animé par Paskell, accompagnée de René à l'accordéon. Nous reprendrons en septembre 2024 et profitez de l'été pour chanter !

Séance de cinéma : le comité de lien social, poursuit le projet cinéma pour nos séniors, nos aînés de la commune de Dingé, en partenariat avec Le Châteaubriand, cinéma de Combourg, au tarif de 4 €. Deux dates sont proposées : le **vendredi 5 juillet 2024** et le **mardi 9 juillet** à 15h00 pour visionner : « Un p'tit truc en plus ». Film d'Artus, comédie. Avec Artus, Clovis Cornillac, Alice Belaïdi



SYNOPSIS :

Pour échapper à la police, un fils et son père en cavale sont contraints de trouver refuge dans une colonie de vacances pour jeunes adultes en situation de handicap, se faisant passer pour un pensionnaire et son éducateur spécialisé. Le début des emmerdes et d'une formidable expérience humaine qui va les changer à jamais.

Si vous avez des problèmes de déplacement, contactez Cécile CHAMBON, conseillère municipale, au 06.66.05.93.03. Pensez à covoiturer.

Dingé bouge

Jumelage Dingé-Gumiel

Nos amis espagnols de Gumiel sont de retour pour une semaine festive ! Ils arrivent le **samedi 13 juillet** et repartiront le soir du **vendredi 19 juillet**. Nous commencerons par la fête du 14 juillet en participant au repas moules/ frites des Festous le **samedi 13 juillet**.

Deux repas seront ouverts au public (non membre du jumelage) :

- le **mercredi 17 juillet** pour le dîner français, le traditionnel repas galettes/crêpes
- le **jeudi 18 juillet** avec au menu du dîner : salade traditionnelle espagnole, grillades et pommes de terre rissolées avec beurre ou crème ciboulette et dessert crème.

Tarif 8€ par personne, réservation **avant le 12 juillet** auprès de Véronique 06.68.96.09.72 ou Evelyne 06.04.19.32.44.

Le programme de la semaine est organisé avec des visites culturelles et maritimes. Nous irons notamment à Brest 2024 !

Viva Gumiel, viva Dingé !

Les Festous : soirée du 13 juillet

**SOIRÉE
MOULES FRITES**

13 JUILLET 2024

A PARTIR DE 19H30 À LA SALLE POLYVALENTE

SUIVI D'UN FEU
D'ARTIFICE ET D'UN
BAL DANSANT

APERITIF . PLAT . DESSERT
9€
LE REPAS

les Festous
Dingé en Fête

Dingé

S'INSCRIRE AVANT LE 05
JUILLET DANS LA LIMITE DES
PLACES DISPONIBLES, AUPRÈS
DES MEMBRES DES FESTOUS,
AUPRÈS DES COMMERCES OU
SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX.

Ecole Sainte Famille

Kermesse : Un grand merci à tous les parents qui ont généreusement œuvré pour permettre la réussite de notre kermesse.



Rentrée : le **lundi 2 septembre 2024**. L'école ouvrira ses portes dès 8h30 et l'APEL (Association des Parents d'Elèves) vous accueillera avec un petit café. Bel été à vous tous.

Ouverture magasin gratuit de Ma P'tite Glanerie

Le magasin gratuit sera ouvert tous **les samedis** de 10h à 12h30 et **les mercredis** en semaines **impaires** de 15h à 17h30.

Classe 4

Vous êtes nés une année se terminant par 4, ou connaissez quelqu'un dans votre entourage dans ces années. Vous pouvez venir fêter cela le **samedi 12 octobre 2024** à la salle polyvalente de Dingé (photos et repas midi et soir). DJ toute la journée et jeux de palets l'après-midi. 28€ pour les adultes et 12€ pour les enfants.

Au menu du midi pour les adultes :

-kir offert, joues de porc et son gratin dauphinois, fromage et salade, dessert et café.

Au menu du soir :

Pain ou galettes saucisses.

Menu enfant (une boisson offerte, jambon à l'os et son gratin dauphinois et glace) et menu végétarien proposé. Réservation possible au 06.82.51.60.81 auprès de Denis, règlement par chèque, espèce et virement possible.

Familles rurales : A l'espace de vie sociale

Echanges de savoirs : Atelier Kombucha et Boissons fermentées : le **mercredi 28 août** à 20h avec Claire, animatrice bénévole. 5€/ personne. Lieu à déterminer. Repartez avec des recettes et vos préparations. Inscription : asso.dinge@famillesrurales.org / 06.49.65.76.02

Commerces

Boulangerie La Couronne Dorée

Fermeture à partir du **dimanche 4 août à 13h00 jusqu'au 26 août inclus**. Réouverture le mardi 27 août.

Communiqués

 **Navettes estivales**
Du **08 juillet au 30 août 2024**, les habitants comme

les visiteurs sont invités à profiter de ce transport en commun gratuit mis à disposition par la Communauté de communes ! À destination de Combourg, elles desservent toutes les communes du territoire. Alors n'hésitez plus, pour vos trajets à destination de Combourg, optez pour les Navettes ! C'est gratuit et c'est tout l'été, profitez !

Pour profiter des navettes estivales, réservez votre trajet en amont. Pour cela, rien de plus simple, rendez-vous :

- Sur l'application mobile « Navettes Bretagne romantique _ » (disponible sur Google Play)
Réservation la veille avant minuit et annulation jusqu'à 10h
- Sur le site internet :
<https://navettes.bretagneromantique.fr/>
Réservation la veille avant minuit et annulation jusqu'à 10h
- Par téléphone : 02.99.45.23.45

Réservation la veille avant 12h30 (du lundi au vendredi)



LIGNE 4	Départ	Retour
Cuguen (Église)	13h40	18h15
Lourmais (Église)	13h50	18h05
Trémeheuc (La croix verte)	13h55	18h00
St-Léger-des-Prés (Mairie)	14h05	17h50
Lanrigan (Mairie)	14h10	17h45
Dingé (Église)	14h20	17h35
Combourg (Bd du Mail - Foyer municipal)	14h30	17h25
Combourg (Avenue de la Libération)	14h35	17h20
Combourg (Piscine)	14h40	17h15
Combourg (Gare)	14h45	17h10

Pass Commerce et Artisanat : une aide financière pour accompagner les commerçants et artisans



Dans le cadre de ses actions en matière de développement économique, la Communauté de communes soutient le commerce de proximité et l'artisanat en Bretagne romantique. En partenariat avec la Région Bretagne, l'intercommunalité propose un dispositif d'aide aux entreprises locales. Effectuer des travaux dans son local, acheter des équipements de production, investir pour améliorer l'impact environnemental de son activité ou encore réaliser un site internet sont des activités coûteuses pour les petites et moyennes entreprises spécialisées dans le commerce et l'artisanat. Pour les accompagner dans ces projets d'investissement, elles peuvent faire appel au Pass Commerce et Artisanat financé par la Communauté de communes (à hauteur de 50% à 70% en fonction de la commune d'implantation) et la Région Bretagne (de 30% à 50%). Le projet pour lequel une demande de subvention est formulée doit représenter une dépense minimale de 6000 € HT, pour lesquels la Communauté de communes finance 30% du montant dans la limite maximale de 7 500€ de subvention.

Pour prétendre à l'aide, si l'entreprise répond à l'ensemble de ces critères elle est invitée à se rapprocher du service Développement économique de la Communauté de communes pour obtenir le règlement complet du dispositif et être guidé dans la démarche sur la plateforme dédiée.

Contact : 02.23.16.46.46 ou par email à : entreprendre@bretagneromantique.fr

Plus d'informations :

<https://entreprendre.bretagneromantique.fr/>